



Adhérents à la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP),
nous sommes votre relais de proximité.

REJOIGNEZ VOTRE SYNDICAT PROFESSIONNEL REGIONAL

Animé par la FRTP Bretagne, le Syndicat Régional des Travaux Publics (SRTP), compte plus de 110 adhérents (TPE, PME, ETI, groupes...). Grâce à votre cotisation, vous bénéficierez d'un service juridique personnalisé et individualisé :

- **Un accompagnement lors de vos procédures en droit social** : mise en place du conseil économique et social (CSE), procédure disciplinaire, licenciements, accidents du travail et maladies professionnelles, etc ...
- **Un conseil personnalisé** sur les différentes problématiques quotidiennes en droit du travail, protection, sécurité sociale, ainsi qu'en droit des marchés publics et privés ;
- Des réponses aux questions que vous vous posez sur l'**application des Conventions Collectives Nationales des Travaux Publics** (ex : Indemnités de petits et grands déplacements, congés, durée du travail, minimas conventionnels, classification, apprentissage, etc..)
- **Un accès à l'outil E-RH TP**, une plateforme de gestion des Ressources Humaines : gérer l'entrée d'un collaborateur, calculer les indemnités de rupture, réaliser les entretiens professionnels, vérifier les durées de période d'essai, etc..

Vous pourrez également bénéficier, sur demande, de rendez-vous spécifiques en entreprise ou dans nos locaux.

Votre cotisation vous accorde également un accès gratuit aux **médailles de la profession** pour récompenser la fidélité des salariés selon leur ancienneté.

CONTACT

Morgane SALAUN
Juriste

Mail : morgane.salaun@fntp.fr
Tél : 06 22 79 40 03

FRTP BRETAGNE

Tél : 02.99.63.66.33
Mail : bretagne@fntp.fr
www.frtp-bretagne.bzh